

SEQUESTRE DEPOT DE GARANTIE

VENTE EN LOCATION ACCESSION

Je soussigné / nous soussignés

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Maître AUDRAIN
13 rue de l'Île de France
44 120 VERTOU

Programme : **Résidence Terre et Sèvre**

N° de Compte : _____

Déclare(ent) déposer à **Maître AUDRAIN** en accord avec **La Maison Familiale de Loire-Atlantique**, SA Coopérative à capital variable, dont le siège social est Allée Jean Raulo 44 800 SAINT-HERBLAIN.

La somme de : **500 Euros** (en chiffres)

En lettres : **CINQ CENTS EUROS**

En un chèque n° _____ Tiré sur _____

Sur un compte indisponible non rémunéré, à mon nom pour servir de garantie à l'exécution du contrat préliminaire de réservation immobilière intervenu le _____ entre moi-même et **La Maison Familiale de Loire-Atlantique**, portant sur un bien immobilier n° _____ au prix de _____ Euros, en vertu de l'article R261-29 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Conformément à l'article 3 de la loi n°84-595 du 12 juillet, les fonds déposés en garantie sont indisponibles, incessibles et insaisissables jusqu'à la conclusion du contrat de location-accession qui devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2016.

En cas de conclusion du contrat de location-accession, je vous donne mandat exprès et irrévocable de virer ce dépôt de garantie au compte courant du vendeur dès la livraison du logement, ce dépôt s'imputant à due concurrence sur le paiement des premières redevances.

En cas de défaut de conclusion du contrat de location-accession, le présent dépôt de garantie me sera restitué.

Il est, en outre, convenu que **Maître AUDRAIN** n'encourt aucune responsabilité du fait de la mission de séquestre amiable que je lui confie par les présents.

Fait à _____, le _____

Signature du réservataire :

(Précédée de la mention « **Bon pour accord de séquestre** » écrite à la main)